



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **16 MAI 2022**

Délibération n° **DEL-2022-0105**

Objet : Alpages : présentation de la stratégie pluriannuelle

Nombre de sièges : 74
Membres en exercice : 74

Présents : 62
Pouvoirs : 9
Absents : 0
Excusés : 12
Pour : 71
Contre : 0

Abstention : 0
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après
transmission en Préfecture le

24 MAI 2022

et affichage le

24 MAI 2022

Secrétaire de séance :
Sophie RIVENS

Le lundi 16 mai 2022 à 19 heures 00, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, président. Convocation dûment faite le 10 mai 2022.

Présents : Claude BENOIT, Cédric ARMANET, Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Philippe BAUDAIN, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Dominique BONNET, Christophe BORG, Coralie BOURDELAIN, Karim CHAMON, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DULONG, Christophe DURET, Christophe ENGRAND, Thierry FEROTIN, Jean-Luc FILLON, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Annie FRAGOLA, Nelly GADEL, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Ilona GENTY, Martin GERBAUX, Annick GUICHARD, Mylène JACQUIN, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Hervé LENOIRE, Julien LORENTZ, Philippe LORIMIER, Marie-Béatrice MATHIEU, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Emmanuelle MOREAU, François OLLEON, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Guillaume RACCURT, Adrian RAFFIN, Sidney REBBOAH, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Annie TANI, Laurence THERY, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Régine VILLARINO

Pouvoir : Patrick AYACHE à Serge POMMELET, Brigitte DESTANNE DE BERNIS à Coralie BOURDELAIN, Vincent GOUNON à Claire QUINETTE-MOURAT, Alain GUILLUY à Olivier ROZIAU, Christelle MEGRET à Sidney REBBOAH, Clara MONTEIL à Patricia BAGA, Youcef Tabet à Nelly GADEL, Françoise VIDEAU à Claudine GELLENS, Damien VYNCK à Cécile ROBIN

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Monsieur le Président rappelle que par délibérations n° DEL-2019-0300 en date du 23 septembre 2019 et n° DEL-2019-0381 en date du 29 novembre 2019, Le Grésivaudan a validé les orientations, et les ambitions à l'horizon 2030 de la politique agricole et alimentaire, répondant aux enjeux climat air énergie. L'une des orientations est de conserver notre capacité de production agricole pour répondre aux besoins alimentaires des habitants.

L'activité pastorale est dorénavant intégrée à la politique agricole et alimentaire du Grésivaudan, avec comme ambition de maintenir la capacité de production alimentaire locale. De manière complémentaire, les enjeux de gestion pastorale et de conciliation des usages avec les domaines skiables et la préservation de la faune sauvage sont au cœur de la mission montagne et stations de la collectivité.

Afin de définir une stratégie d'intervention dédiée pour Le Grésivaudan, la Fédération des Alpagnes de l'Isère a réalisé un diagnostic pastoral du territoire. Six enjeux prioritaires ont été identifiés et constituent les différents axes d'intervention de la stratégie :

1. Les aménagements pastoraux

Enjeu : garantir le maintien de la capacité de production agricole

Actions possibles : travaux d'amélioration pastorale en stations communautaires, portage de projets structurants et d'envergure pour les alpages, acquisition d'abris de berger héliportables

2. L'alimentation

Enjeu : changer d'échelle pour mettre des produits locaux dans l'assiette des habitants

Actions possibles : travail au sein du Pôle agroalimentaire de l'Isère (auquel Le Grésivaudan adhère) pour faciliter l'accès des consommateurs aux produits pastoraux

3. Le partage de l'espace

Enjeu : organiser la conciliation des différents usages en alpages, à partir des impératifs pastoraux (cohérence avec la politique du Plan Pastoral Belledonne - PPT)

Actions possibles : mise en place d'une signalétique, d'équipements type passage canadien

4. La gestion des ressources naturelles

Enjeu : coordonner les différentes politiques communautaires liées à la gestion des ressources naturelles (et activités à impact)

Actions possibles : coordination en interne et avec les partenaires

5. Mise en valeur des espaces pastoraux

Enjeu : valoriser l'identité pastorale (histoire, culture, ...) et sa dimension économique

Actions possibles : accompagnement à la création de productions en alpages et de leur valorisation, promotion de l'identité pastorale

6. Emploi / métier

Enjeu : améliorer l'accès à l'emploi et les conditions de vie des bergers

Actions possibles : réflexion sur l'amélioration des conditions d'accès et de travail saisonnier en alpages

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Ces enjeux sont déclinés en actions dans le document de présentation de la stratégie en annexe.

Cette stratégie repose sur la plus-value que Le Grésivaudan peut apporter, en complément des porteurs de projets habituels (communes, groupements pastoraux, Société d'Intérêt Collectif Agricole (SICA)), à savoir sa capacité à :

- Porter des projets d'intérêt communautaire : projets sur plusieurs alpages, à l'échelle d'un alpage concernant plusieurs communes, permettant d'agir sur plusieurs des enjeux prioritaires identifiés;
- Pouvoir financer des projets d'envergure, notamment en termes d'avance de trésorerie ;
- Rassembler et fédérer différents acteurs sur des enjeux transversaux (cohabitation des usages...), notamment à l'échelle des stations communautaires.

Le budget alloué à l'intervention sur les alpages dans le Plan Pluriannuel d'investissement, pour la période 2022 à 2026, comprend :

- 200 000 € sur le budget Agriculture, soit une moyenne de 40 000 €/an. Les crédits sont prévus au budget principal 2022 (chapitre 23 – article 2312 – analytique ESPOUVERTS – gestionnaire AGRI – opération 1345 O).

- 100 000 € sur le budget Montagne, soit une moyenne de 20 000 €/an. Les crédits sont prévus au budget principal 2022 (chapitre 23 – compte 2312 – analytique PASTOSTAT – gestionnaire MONTAGNE – opération 1345 O).

Ces dépenses seront éligibles aux subventions de l'Europe et de la Région à travers les Plans Pastoraux Territoriaux de Belledonne et de Chartreuse (70% de subventions attendues).

Certaines actions pourront avoir un impact sur le budget de fonctionnement. Ces dépenses seront financées sur le budget Agriculture (de l'ordre de 10 000 €/an à terme) et Montagne.

Ainsi, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire :

- **D'approuver le contenu du plan d'actions de cette stratégie d'intervention en alpages durant les 5 prochaines années ainsi que le lancement de sa mise en œuvre effective (document annexé à la présente délibération),**
- **De l'autoriser à signer tous les documents afférents à cette affaire.**

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **16 MAI 2022**

Le Président,
Henri BAILE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Stratégie pastorale du Grésivaudan STRATEGIE 2022 - 2026

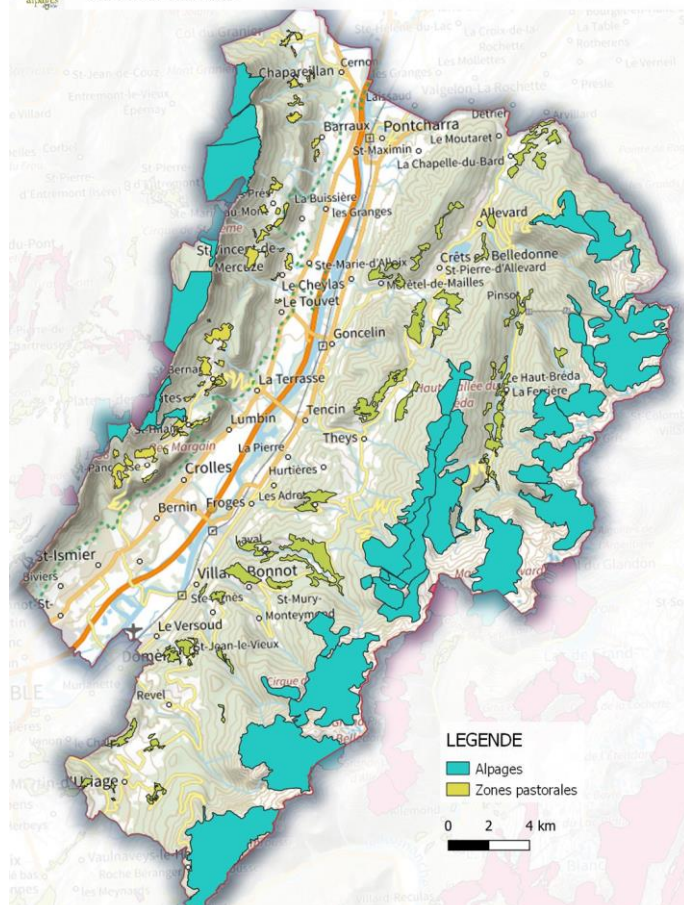
Présentation du territoire

Rappel du contexte pastoral

Les alpages du Grésivaudan représentent environ 12 600 hectares et 17 000 animaux, ce qui correspond à 19% des alpages de l'Isère.



Les surfaces pastorales de la communauté de communes du Grésivaudan



Les Zones pastorales intermédiaires, utilisées au printemps/automne, à proximité des sièges d'exploitation, sont plus difficiles à caractériser car elles concernent un parcellaire beaucoup plus diffus et morcelé, et un grand nombre d'éleveurs. Les derniers chiffres actualisés en 2021 estiment à 3221 hectares de Zones intermédiaires sur Le Grésivaudan, correspondant à 27% des Zones pastorales de l'Isère.

Les troupeaux présents sur les alpages du Grésivaudan ont la particularité d'hiverner majoritairement sur le territoire. Ces alpages sont donc **le prolongement direct des exploitations agricoles de notre territoire**, avec 100% des animaux présents en stations communautaires hivernant dans Le Grésivaudan.

La ressource en herbe étant abondante du 1er juillet au 30 septembre, il est nécessaire de se

regrouper pour l'exploiter : d'où la structuration en 20 groupements pastoraux sur le territoire. 18 salariés (ETP) s'occupent des troupeaux à l'échelle du Grésivaudan. En raison de la forte pression de prédation et des aléas climatiques, le nombre de salariés en alpages a tendance à augmenter, induisant un besoin croissant en termes de nouveaux logements et d'amélioration des logements existants.

La majorité des alpages du Grésivaudan sont de propriété communale, malgré une forte proportion d'alpages privés.

Il n'existe pas d'alpages avec production fromagère et la majorité des animaux en alpages sont des animaux allaitants placés en estives pour la production de viande. La vente se fait en circuits longs et courts, avec une assez forte banalisation des produits, c'est-à-dire pas de repérage de la mention alpage, des systèmes en bio en proportion inconnue, mais des modes de production basés sur l'herbe qui sont proches des cahiers des charges Agriculture Biologique.

Il n'existe pas vraiment de démarches collectives de vente de produits bovins d'alpages mais il y a une démarche collective pour valoriser les agneaux d'alpages.

Alpages	12 641 ha 17 600 animaux (15 900 ovins, 1 700 bovins) 20 Groupements pastoraux 9 associations foncières pastorales 126 exploitations agricoles impliquées 18 personnes salariées
Zones pastorales intermédiaires	3 221 ha 1 SICA d'alpage en Chartreuse qui regroupe une dizaine d'éleveurs utilisateurs de ZP et 1 projet de SICA d'alpage en Belledonne

Source : Enquête pastorale 2012-2014, actualisés via les démarches PPT 2021

Les stations communautaires

Sur les deux stations de compétences communautaires (Stations des 7 Laux et du Collet) sont présents 4 alpages :

- ⇒ **Alpage bovin des Cortillets** (Les 7 Laux)
- ⇒ **Alpage ovin des Oudis** (Les 7 Laux)
- ⇒ **Alpage bovin des Fanges / Les Violettes** (Les 7 Laux)
- ⇒ **Alpage du Collet** (Le Collet)

Ces alpages ont fait l'objet d'un état des lieux spécifique, comprenant :

- 1 Visite de terrain avec les éleveurs durant la saison 2021,
- 1 **Réunion de concertation avec** l'ONF, l'exploitant des remontées mécaniques, la FDCI, le CEN 38, mené par la FAI à la demande de la CCLG.

Ces diagnostics ont permis de faire émerger un projet pastoral spécifique, avec des enjeux, des aménagements et des investissements nécessaires.

Les projets en stations communautaires devront intégrer à leurs réflexions quatre enjeux, à la croisée des compétences de la Communauté de communes :

- ⇒ Enjeux biodiversité et tétras-lyre
- ⇒ Enjeux Zones Humides
- ⇒ Enjeux Exploitation forestière
- ⇒ Enjeux Domaine skiable

Le détail du diagnostic est disponible en annexe.

Les enjeux identifiés

A l'échelle du Grésivaudan, en Belledonne et en Chartreuse, de nombreux enjeux, impactant l'activité en alpages ont été identifiés :

- **Présence du loup** sur le territoire :
 - Très forte disparité de la prédation entre le côté Chartreuse et Belledonne
 - Forts impacts, en particulier sur le travail, l'astreinte et dans certains cas, la mise en œuvre pastorale à risque à venir sur les troupeaux bovins.
- **Biodiversité** : Préservation des milieux et des espèces :
 - Enjeux galliformes de montagne (tétras-lyre), zones humides, écosystèmes particuliers...
 - Paysages pastoraux « patrimoniaux » avec une forte visibilité.

- **Changement climatique :**

Evolutions à court/moyen/long termes accélérées en zones de montagne (montée altitudinale de la limite forestière, croissance des landes, réduction de la valeur énergétique des pelouses, réduction des nombres et débits des sources et cours d'eau...). Le changement climatique a un impact direct **sur la ressource en eau et sur la ressource fourragère**.

- **Très forte présence humaine** en alpages (à des fins de loisirs) tout au long de la saison :
 - Fréquentation en hausse
 - Amplitude de fréquentation 24h/24 et 7/7j
 - Diversité des usages

La pertinence de l'intervention communautaire

La stratégie repose sur la plus-value que Le Grésivaudan peut apporter, par rapport aux porteurs de projets habituels (communes, groupements pastoraux, SICA d'alpage), à savoir sa capacité à :

- **Porter des projets d'intérêt communautaire** : projets sur plusieurs alpages, à l'échelle d'un alpage concernant plusieurs communes, permettant d'agir sur plusieurs enjeux, à destination de la population ;
- **Pouvoir financer des projets de grande envergure**, notamment en termes d'avance de trésorerie ;
- **Rassembler et fédérer** différents acteurs sur des enjeux transversaux (cohabitation des usages...), notamment à l'échelle des stations communautaires.

Cette stratégie sera développée à deux échelles de travail :

- Une stratégie d'intervention communautaire globale sur les alpages de Belledonne et de Chartreuse,
- Une stratégie spécifique sur les stations de compétence intercommunale, avec des interventions intégrées aux projets sur les stations et une coordination territoriale.

Les objectifs

Cette stratégie s'inscrit dans le cadre de la politique montagne et stations communautaires du Grésivaudan, ainsi que dans le cadre de la politique agriculture alimentation adoptée en 2019, à savoir :

Orientation 1- Changer d'échelle pour mettre des produits locaux dans l'assiette des habitants avec l'objectif de structurer l'amont des filières :

- Travailler sur la **filiale agneau d'alpages** dans le cadre du Pôle agroalimentaire, avec la Fédération des Alpages et la Chambre d'Agriculture.

Orientation 2- Réussir la transition vers un modèle plus résilient avec l'objectif de comprendre la vulnérabilité climatique pour anticiper et agir :

- Participer à des programmes de recherche-action pour mieux comprendre, mesurer et agir sur **l'impact économique du dérèglement climatique et de la perte de biodiversité**. A travailler avec l'Espace Belledonne et en lien avec le PAiT.

Orientation 3- Conserver notre capacité de production agricole pour répondre aux besoins alimentaires des habitants avec l'objectif de maintenir des espaces ouverts :

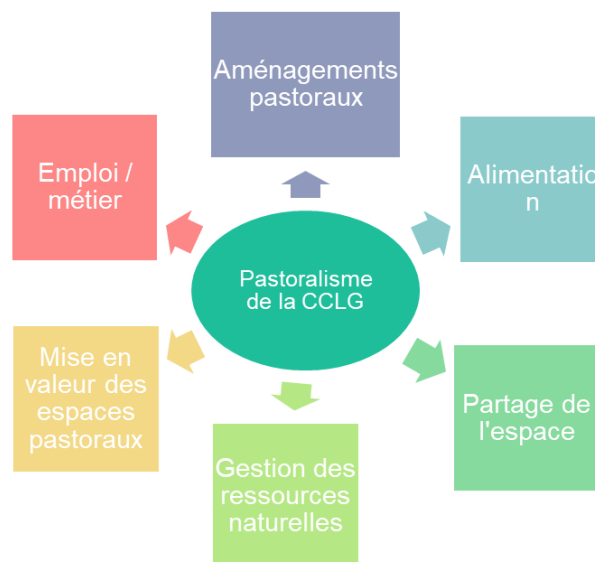
- o Mieux gérer l'ensemble de l'alpage en améliorant la protection des troupeaux face à la prédation. Il s'agirait pour l'intercommunalité d'acquérir **des cabanes héliportables à déposer sur des alpages soumis à la prédation** (déplacement des cabanes au moins chaque année). Ce type de cabane permet d'organiser la surveillance nocturne des troupeaux et de tester des localisations de chalets pastoraux. Le choix des alpages serait travaillé avec les éleveurs et les communes via une grille de décision partagée.
- o Favoriser les **investissements structurants**, d'intérêt communautaire en espace pastoral. Le rôle de l'intercommunalité serait sous forme de **subvention ou de portage des travaux**, en bénéficiant des aides du PPT (pouvant aller jusqu'à 70%).

Orientation 4- Créer des espaces d'échanges, de dialogue entre agriculteurs, élus et la population :

- o **Prévenir les conflits d'usage du fait de la présence des chiens de protection**, en particulier à destination des randonneurs. Les stations communautaires pourraient être un laboratoire d'essai. A travailler avec les acteurs du tourisme et les loisirs.

Les champs d'actions identifiés

Ces objectifs ont été développés selon 6 champs d'actions prioritaires, à la croisée de compétences communautaires :



Le plan d'actions

Aménagements pastoraux

Contexte	Les aléas climatiques et la pression de prédation croissante sur le territoire ont pour conséquence directe un besoin accru en main d'œuvre (et donc en logements) et en aménagements pastoraux (clôtures, abreuvement, débroussaillage...). Dans le contexte de changement climatique, le rendement fourrager diminue et chaque surface potentielle peut contribuer au maintien de l'activité d'élevage sur notre territoire. Les alpages constituent une surface très importante et sont la continuité directe des exploitations agricoles du Grésivaudan.
Objectifs	Maintenir la capacité de production agricole <ul style="list-style-type: none"> - Soutien de l'activité en alpages - Sécurisation de l'activité en alpages
Actions déjà réalisées	<ul style="list-style-type: none"> o Projets de réouverture de milieux sur les domaines skiables o Interventions multi-enjeux
Description des actions possibles	<p>⇒ Intervention directe du Grésivaudan sur les alpages en stations</p> <p>⇒ Soutien (subvention complémentaire ou portage direct) :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Projets à dimension pluri-communale, structurants, pluri-enjeux (par exemple : réfection/ création de chemin d'accès, réouverture de milieux, aménagements et sécurisation de l'abreuvement) o Acquisition et mise à disposition d'abris de bergers hélicoptables pour les situations d'urgence (prédations, sinistres) afin d'assurer l'utilisation des alpages menacés.
Coordination	Service Agriculture Service Montagne et Stations pour les projets portés en stations communautaires
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> o 50ha de surface de réouverture de milieux o Sécurisation et/ou soutien de l'activité de 15 exploitations soutenues dans leurs activités et/ ou sécurisés par l'intervention de la Communauté de communes Le Grésivaudan o Sécurisation et/ou soutien de l'activité sur 1000 ha d'alpages.
Budget	40 000 € / an sur le budget Agriculture 20 000 € / an sur le budget Montagne
Subventions	Dépenses d'investissement éligibles à 70% au PPT Participation autre des éleveurs, propriétaires, communes selon les projets.

Alimentation

Contexte	La banalisation des produits d'alpages sur Le Grésivaudan ne permet pas une valorisation locale et les filières de commercialisation sont, par conséquent, peu développées. Pourtant une grande partie de la production agro-pastorale locale (lait, fromages, yaourts, viande) dépend directement ou indirectement des alpages.
Objectifs	Changer d'échelle pour mettre des produits locaux dans l'assiette des habitants avec l'objectif de structurer l'amont des filières : <ul style="list-style-type: none">- Développement de l'approvisionnement de proximité (commerces, restauration collective)
Actions déjà réalisées	<ul style="list-style-type: none">o Implication dans le PAITo Pôle agroalimentaire
Description des actions possibles	<ul style="list-style-type: none">o Vigilance accrue sur les filières pastorales au sein du PAIT et du Pôle agroalimentaireo Capacité d'impulsion pour l'émergence de nouveaux projetso Faciliter l'accès aux produits issus des fermes pastorales aux consommateurs et à la restauration collectiveo Faire des produits pastoraux un atout dans l'attractivité du territoire (développement de productions dont laitières?)o Accompagnement de la réflexion sur la création d'ateliers de transformation fromagère en alpages
Coordination	Service Agriculture
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none">o Structuration d'une filière « production d'alpages » avec le Pôle Agroalimentaire, avec une valorisation de proximité (restauration collective).
Budget	Participation aux instances de pilotage et de suivi technique, pas de frais supplémentaires.
Subventions	Dépenses d'investissement éligibles à 70% au PPT Participation autre des éleveurs, propriétaires, communes selon les projets.

Partage de l'espace

Contexte	Depuis quelques années, la fréquentation humaine en alpages a beaucoup évolué. Une forte augmentation des usagers de loisirs a été constatée ainsi qu'une présence continue dans le temps (jour et nuit, semaines et week-end) et dans l'espace (hors sentier). L'arrivée récente de nouveaux usagers (pour les loisirs), n'ayant pas connaissance des règles de bonne conduite en montagne, a rendu la cohabitation avec les acteurs du pastoralisme difficile.
Objectifs	Organiser la cohabitation des autres usages en fonction des impératifs pastoraux (cohérence avec la politique du PPT Belledonne)
Actions déjà réalisées	<ul style="list-style-type: none">○ Gestion PDIPR et signalétique dédiée (pictogrammes et informatives)○ Schéma des APN en Belledonne et structuration des camps de base avec démarche de concertations locales
Description des actions possibles	<ul style="list-style-type: none">○ Renforcer les partenariats avec les organisateurs d'évènements sportifs en montagne○ Equipements de partage de l'espace (panneaux, passages canadiens...) en lien avec les acteurs locaux○ Mise en place d'une démarche de sensibilisation et de communication sur les enjeux pastoraux auprès des habitants et des visiteurs (relais des supports existants, actions dans les écoles, expo itinérante, projections de films...)○ Engager une réflexion à l'échelle des alpages du territoire, en lien avec les partenaires territoriaux (PNR Chartreuse et Espace Belledonne) sur des actions de médiations dédiées.
Coordination	Direction Sport Montagne Tourisme en lien avec le service Agriculture
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none">○ Développement d'actions de sensibilisation en alpages et amélioration de la cohabitation des usages
Budget	Temps d'animation dédié
Subventions	

Gestion des ressources naturelles

Contexte	Les espaces pastoraux sont également des écosystèmes fragiles, avec une biodiversité riche et à préserver. Les enjeux environnementaux sont nombreux (Zones humides, écosystèmes particuliers, galliformes de montagne...) et sont bien connus des acteurs du pastoralisme. Ces enjeux, très transversaux, doivent être pris en compte dans la politique pastorale du Grésivaudan et être déclinés dans chaque fiche action.
Objectifs	Coordonner les différentes politiques communautaires afin de garantir la prise en compte des ressources naturelles présentes en alpages.
Actions déjà réalisées	<ul style="list-style-type: none">○ Coordination multi-acteurs en stations communautaires
Description des actions possibles	<ul style="list-style-type: none">○ Favoriser la prise en compte des enjeux liés à la gestion des ressources naturelles en milieu d'alpages au sein des différentes politiques communautaires concernées.
Coordination	Service Montagne et Stations
Effets attendus	
Budget	

Mise en valeur des espaces pastoraux

Contexte	A ce jour, l'identité pastorale des massifs du territoire (Belledonne et Chartreuse) ne constitue pas un facteur d'identité ni d'attractivité spécifique. Par ailleurs, la qualité des productions (agneau d'alpages...), de l'accueil touristique, de la spécificité des paysages... sont également trop peu valorisés économiquement.
Objectifs	Mettre en valeur le pastoralisme, son histoire et sa culture selon deux volets : <ul style="list-style-type: none">- Valorisation de l'identité pastorale (histoire, culture, ...)- Valorisation économique des espaces pastoraux
Actions déjà réalisées	<ul style="list-style-type: none">o Stratégie foncier agricoleo Projet « Maintien des Espaces ouverts en Belledonne » avec l'Espace Belledonne et l'ADABELo PDIPR : entretien du GR 738 Le sentier des bergers
Description des actions possibles	<ul style="list-style-type: none">o <u>Volet économique</u> : accompagnement à la création de production en alpages, à l'accueil en alpages, articulation avec le projet Maintien des Espaces ouverts avec l'Espace Belledonne et l'ADABELo <u>Volet patrimonial</u> : Promotion de l'identité pastorale (culture, paysage, histoire) pour en faire une richesse et composante d'attrait touristique.
Coordination	Coordination service Agriculture pour l'aspect économique Coordination Service Montagne et Stations pour l'aspect patrimonial
Indicateurs de réalisation	
Budget	Intégration aux missions des services concernés.

Emploi / métier

Contexte	L'emploi saisonnier en alpages reste précaire et concentré sur une courte période saisonnière.
Objectifs	Améliorer l'attractivité du métier de berger en : <ul style="list-style-type: none">- améliorant l'accès à l'emploi saisonnier en alpages- pérennisant l'emploi pastoral- améliorant les conditions de vie des bergers.
Actions déjà réalisées	Pas d'actions à ce jour mais enjeux identifiés
Description des actions possibles	Engager une réflexion à l'échelle du territoire sur la complémentarité d'activités saisonnière.
Coordination	Réflexion à engager avec la Fédération des Alpages de l'Isère.
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none">○ Création d'un parcours saisonnier de l'emploi en alpages
Budget	

Estimation des dépenses et modalités de mise en œuvre

Le budget alloué à l'intervention sur les alpages dans le Plan Pluriannuel d'Investissement, pour la période 2022 à 2026, comprend :

- 200 000 € sur le budget Agriculture, soit une moyenne de 40 000 €/an.
- 100 000 € sur le budget Montagne, soit une moyenne de 20 000 €/an.

Détail des dépenses d'investissement prévisionnelles	2022	2023	2024	2025	2026	Total en TTC
Aménagements pastoraux (budget Agriculture)	40 000 €	50 000 €	50 000 €	30 000 €	30 000 €	200 000 €
Travaux en stations (budget Montagne)	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	100 000 €
Total des investissements	60 000 €	70 000 €	70 000 €	50 000 €	50 000 €	300 000 €
Détails des dépenses de fonctionnement						
Fonctionnement lié aux aménagements pastoraux (Budget Agriculture)	5 000 €	5 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	40 000 €